

## **Rencontre du groupe de travail Péri-éducatif du 18 octobre 2016**

**Présents** : Mesdames Bernard, Bozzi, Coste Majorel, Duchemin, Moiroud, Rigaud, Perrin (directrice de l'élémentaire), Trebillac (directrice de la maternelle), Roux (DDEN), Frier (adjointe à la vie scolaire), Mathieu (responsable du service enfance jeunesse), et Messieurs Bodart, Trichet et Saunier (responsable du péri-éducatif)

**Excusés** : Mme Beaudier, Messieurs Mionnet (DDEN) et Roux (maire).

### **Un point est fait sur l'organisation 2016/2017 :**

Pas de changement de fonctionnement par rapport à l'année dernière, en maternelle, les activités sont allégées le vendredi afin de prendre en compte la fatigue des enfants.

En élémentaire, les activités ne sont pas imposées mais une proposition de 2 à 4 animations est faite aux enfants qui choisissent celle qui leur convient.

En maternelle et en élémentaire, il n'y a pas d'activité la 1<sup>ère</sup> semaine suite aux vacances, cela permet aux enfants d'élémentaire de faire le choix de leur activité et aux enfants de maternelle de reprendre tranquillement.

Mme Frier retrace l'historique du péri-éducatif sur Noyarey des 2 années précédentes et le choix dérogatoire de proposer des activités de 1h30 sur 2 jours au lieu des 45 minutes journalières. Elle indique que cette dérogation était accordée pour une période de 3 ans et que cette année l'Inspection Académique demandera un bilan.

Mme Perrin demande comment et à partir de quels éléments sera fait le bilan. Mme Frier lui précise qu'elle n'a pas encore reçu les directives de l'Inspectrice d'Académie.

Mme Perrin constate que des parents délégués font partie de ce groupe de travail et trouve cela satisfaisant parce qu'ils sont élus pour représenter l'ensemble des parents.

Mme Frier lui précise que chaque année, elle présente ce groupe de travail au sein de chaque 1<sup>ère</sup> réunion de classe et demande un ou deux parents volontaires, qu'ils soient délégués ou pas. Ce groupe n'est pas une instance de l'école et chaque parent a la possibilité de participer.

Les parents font remonter le fait que les enfants sont très fatigués depuis qu'ils vont à l'école le mercredi matin.

L'idéal aurait été le samedi matin, cependant la formule du mercredi matin semble « la moins pire » pour les enseignants.

Cependant, certains parents voudraient savoir si le choix des heures ou des jours peuvent évoluer, par exemple, libérer le vendredi après-midi.

Mme Roux rappelle qu'il faut penser à l'enfant et non pas au confort des parents.

Mme Frier résume la situation en précisant que la commune a subi au même titre que les enseignants, parents et enfants la réforme, le groupe n'a pas été créé pour la remettre en question mais pour savoir si les activités et les horaires conviennent aux enfants, ce qui restent la priorité de ce groupe. Elle rappelle que l'enfant est au centre de la réforme et que son 1<sup>er</sup> but est de limiter la durée de journée à l'école. Le 2<sup>ème</sup> principe est de découvrir des activités artistiques, sportives ou culturelles. C'est cette option qu'a choisi la commune de Noyarey; en accord avec les enseignants et les parents d'élèves sans toutefois augmenter la journée de l'enfant. En effet, peu d'enfants vont au périscolaire après 16h30 et il n'était pas question de proposer des activités qui obligeaient les enfants à rester après 16h30.

Les parents souhaitent connaître les chiffres de fréquentations du fait que les activités soient devenues payantes cette année. Mme Mathieu précise qu'elle ne dispose que du nombre d'effectif de septembre, qui n'a pas cessé de croître. Elle indique qu'elle apportera à la prochaine réunion les statistiques du 1<sup>er</sup> trimestre et ceux de l'année dernière pour la même période mais qu'à priori, les effectifs semblent stables.

Mme Frier rappelle que c'est l'intérêt de l'enfant qui est pris en compte, de ce fait, en élémentaire, ce ne sont pas les parents qui inscrivent leurs enfants à des activités, comme cela se fait sur d'autres communes, mais ce sont les enfants eux-mêmes qui choisissent leur animation, la 1<sup>ère</sup> semaine de chaque période, et qui s'engagent pour ladite période. C'est ainsi que les activités sont présentées aux parents à posteriori, une fois que l'enfant a décidé ce qu'il voulait essayer sans être influencé par ses parents.

Les parents de maternelle demandent s'il est possible d'afficher en maternelle les activités que vont pratiquer les enfants car les maternelles ont dû mal à exprimer ce qu'ils font. Mme Mathieu indique que désormais les activités de maternelle seront affichées.

Mme Trébillac souhaite qu'une petite récréation en maternelle soit mise en place pour permettre aux enfants de décompresser un peu. Cela est également acté par le service du péri-éducatif.

Les parents de l'élémentaire demande également une petite récréation en fonction de l'activité et pour les plus jeunes. Mme Mathieu précise que cela dépend de l'activité proposée.

Les parents désirent connaître l'avis des nouveaux arrivants pour effectuer un comparatif. Ils demandent également si, dans les enfants présents, des parents ne travaillent pas. Mme Frier rappelle le principe d'égalité devant le service public et que le péri-éducatif n'est pas réservé uniquement aux enfants dont les parents travaillent.

Les parents voudraient que l'on questionne les enfants sur leur ressenti sur les activités. Mme Frier leur indique que les activités sont discutées avec les enfants et qu'ils font des propositions d'activités.

Les parents aimeraient recenser les enfants pratiquant des activités extérieures.

### **Puis le tour de table commence par classe :**

Il ressort le même constat que les années précédentes : la réforme ne résout pas le problème de la fatigue des enfants.

Mme Rigaud, classe des grands de maternelle, indique avoir eu peu de retour des parents en général et pas de retour des petits. Elle souligne le fait que peu d'élèves vont à l'école l'après-midi et que cela explique le manque de retours.

Les moyens n'ont pas connu d'autres rythmes donc elle ne peut dire si c'était mieux avant. Elle considère comme positif le rythme proposé, les enfants ont bien repéré les petites et les grandes journées, cela est bien travaillées par les enseignants. Les horaires sont fixes pour les enfants qui terminent tous les jours à 16h30. Elle apprécie le créneau de 1h30 car il permet de proposer des activités intéressantes. 30 mn n'aurait pas suffi pour faire des activités avec des maternelles. Le fait que le péri-éducatif soit devenu payant ne lui semble pas problématique et elle a eu un super retour sur l'anglais et le baby volley.

Mme Bernard, classe des grands de maternelle, rejoint l'avis de Mme Rigaud surtout que sur son ancienne commune ce n'était pas du tout la même qualité d'accueil. Au delà des activités, elle souligne le côté humain. C'est également important pour les enfants qui sont en relation avec des personnes ayant de bonnes valeurs. Les enfants sont aussi attachés aux personnes. Toutes les deux pensent qu'il est bien d'avoir sollicité tous les parents et pas uniquement les délégués car certains peuvent ne pas avoir les disponibilités suffisantes pour participer aux deux groupes (conseil d'école et péri-éducatif) mais peuvent s'investir sur un seul.

Mme Coste Majorel, classe des moyens de maternelle et des CM1, trouve que les enfants sont fatigués, mais cela est dû à un manque de repos sur la semaine. L'année dernière, en petite section de maternelle, sa fille ne participait pas. Son fils en CM1 est ravi des propositions faites et a même réalisé des activités manuelles sur une période où il était plus fatigué. Le fait de laisser le choix à l'enfant est très bien. Elle constate de nouvelles activités et une diversité intéressante.

Mme Perrin ne donne pas son avis sur le contenu car elle n'a pas à le faire. Elle ne voit pas comment le groupe va évaluer le péri-éducatif. Le cadre sera donné par l'Inspection d'Académie pour la suite mais elle n'a rien reçu à ce jour. Elle indique être défavorable à grouper le péri-éducatif sur une demi-journée. Elle précise que les APC sont de 45 mn cette année et sont mis en place les mardis et vendredis. Une rencontre a eu lieu avec Mme Mathieu et M. Saunier pour ne pas avoir de doublons sur les activités proposées. Elle n'a pas fait le point avec son équipe sur les ressentis des autres enseignants. Elle indique que les enfants sont plus réceptifs le matin, le mercredi est une matinée calme.

Mme Roux souligne que l'on parle beaucoup des parents et rappelle que la priorité est le bien être des enfants. Que seul les enseignants peuvent évaluer le ressenti.

Mme Trébillac fait part des réflexions de l'équipe. Pour les Grandes Sections, les 4 débuts d'après-midi sont très bien pour le décroisement. Pour les Petites et Moyennes Sections, la sieste reste difficile les mardis et vendredis. Pour des questions de sécurité, ils ont l'obligation de réveiller les enfants. Les grandes après midi sont longues pour les Grandes Sections. C'est mieux pour les Petites et Moyennes Sections. Elle ne tranche pas sur une meilleure organisation, reste la problématique du mercredi matin, le jeudi est une journée terrible.

M. Trichet, classe des moyennes sections, souligne la qualité des accueils à Noyarey, c'est un nouvel arrivant, il sent les enfants plus sereins, plus reposés que dans son ancienne commune (Fontaine), il souligne néanmoins que la sieste écourtée les mardis et vendredis se ressent sur les enfants. Il trouve que cette mise en place est une très bonne idée.

Mme Moiroud, classes de CP et CE2, fait un retour positif, de nouvelles activités sont apparues. Une récréation à 15h serait bien, mais ce n'est pas évident. Elle considère comme important de proposer un temps récréatif le vendredi. Les enfants peuvent souffler et sont moins soumis au cadre d'une activité.

M. Bodart, classe de CP, a un ressenti personnel très négatif à l'égard des rythmes scolaires, les enfants sont plus fatigués qu'avant. C'est également une problématique pour les assistantes maternelles qui doivent lever les bébés avant 15h. Il considère que l'horaire de 15 h les mardis et vendredis n'est pas bon, il ne convient pas, même en prenant en charge sa fille dès 15h, celle-ci est très fatiguée. Sa fille ne reste jamais en péri-éducatif.

Par contre il trouve très positif dans le choix de l'enfant à disposer de son activité. Il trouve cependant le rythme un peu trop soutenu pour des enfants qui arrivent de maternelle. Il souhaite 45mn journalier.

Mme Bozzi, classe de CM2, trouve intéressant les cours du mercredi matin pour les plus grands, les CM1 et CM2. Le rythme actuel est un bon apprentissage pour le passage au collège. Elle se demande si beaucoup d'enfants continuent à pratiquer des activités en plus des TAPS (ce qui favoriserait la fatigue qu'ils peuvent ressentir). Elle soulève le fait que certains parents préféreraient des activités uniquement le vendredi après-midi.

Mme Duchemin, classe de CM2, constate que les enfants sont fatigués à cause du mercredi matin. Elle vient d'une autre commune (région parisienne) et trouve positif de proposer 2 fois 1h30. Les activités sont enrichissantes et de qualités. Elle regrette cependant le fait que sur 45minutes, ses enfants pouvaient se défouler dans une structure moins stricte que sur des activités encadrées.

### **Les activités proposées pour cette 1<sup>ère</sup> période sont :**

#### **En maternelle :**

##### **Pour la période de septembre à octobre en maternelle :**

Mardi :            Petite section : Temps récréatif et Activités manuelles  
                      Moyenne section : baby volley, initiation ludique à l'anglais  
                      Grande section : baby volley, initiation ludique à l'anglais

Vendredi :        Petite section : Temps récréatif et Activités manuelles  
                      Moyenne section : Temps récréatif et Activités manuelles  
                      Grande section : Temps récréatif et Activités manuelles

En parallèle, les enseignants ont géré les APC Jardinage de 15h à 15h45 tous les mardis et vendredis, puis les enfants rejoignaient le groupe des Activités manuelles et du Temps récréatif.

#### **En élémentaire :**

##### **Pour la période de septembre à octobre en élémentaire :**

Mardi :            CP : Escalade, Activité Manuelle sur les animaux  
                      CE1 : Escalade, Initiation aux Jeux de cartes, Activité manuelle sur les animaux, Sports collectifs : Olympiades, Anglais, Basket  
                      CE2 : Sports collectifs divers (Sport de ballon), Initiation aux Jeux de cartes, Activité Manuelle sur les animaux  
                      CM1 : Sports collectifs divers (Sport de ballon), Initiation aux Jeux de cartes, Chant  
                      CM2 : Slackline, Chant.

Vendredi :        CP : Anglais, Basket  
                      CE1 : Sports collectifs : Olympiades, Anglais, Basket  
                      CE2 : Escalade, Danse, Rugby  
                      CM1 : Danse, Rugby, Sports collectifs : Olympiades  
                      CM2 : Danse, Rugby, Sports collectifs : Olympiades.

Il est proposé à toutes les classes un temps récréatif, les enfants peuvent choisir de jouer entre eux sans avoir d'activité particulière.

En parallèle, les enseignants ont géré les APC de 15h à 15h45 tous les mardis et vendredis, puis les enfants rejoignent le groupe des Activités manuelles et du temps récréatif.

**Après les vacances de Toussaint, il est proposé aux enfants :**

**Pour la période de novembre à décembre en maternelle :**

- Mardi :  
Petite section : baby volley, initiation ludique à l'anglais  
Moyenne section : baby volley, initiation ludique à l'anglais, Temps récréatif et Activités manuelles  
Grande section : Temps récréatif et Activités manuelles
- Vendredi :  
Petite section : Temps récréatif et Activités manuelles  
Moyenne section : Temps récréatif et Activités manuelles  
Grande section : Temps récréatif et Activités manuelles

**Pour la période de novembre à décembre en élémentaire :**

- Mardi :  
CP : Activité Manuelle sur le thème de Noël, Sports collectifs divers (Sport de ballon)  
CE1 : Chant, Activité Manuelle sur le thème de Noël, Sports collectifs divers (Sport de ballon)  
CE2 : Echecs, Jeux de construction, Activité manuelle (réalisation d'un attrape-rêve), chant  
CM1 : Echecs, Jeux de construction, Activité manuelle (réalisation d'un attrape-rêve)  
CM2 : APJNV, Activité manuelle
- Vendredi :  
CP : Rugby, Cirque  
CE1 : Rugby, Cirque, Danse  
CE2 : Danse, Anglais, Basket  
CM1 : Basket, Création de BD, Anglais  
CM2 : Création de BD, Basket.

Le temps récréatif est maintenu sur cette période.

**La prochaine rencontre du groupe de travail est fixée au mardi 13 décembre à 18h00 salle du conseil à la mairie.**

**Merci de faire remonter vos avis, idées, propositions auprès des parents qui vous représentent.**

**Si vous avez des compétences et que vous pouvez vous libérer pendant cinq semaines consécutives aux heures du péri-éducatif, vous pouvez nous rencontrer pour exposer votre proposition en contactant le service enfance jeunesse (Tatiana MATHIEU) et/ou l'adjointe à la vie scolaire (Gisèle FRIER) en mairie.**